

**ADD EQUATION**  
**SAS d'Expertise Comptable et de**  
**Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867**  
**Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS**  
**RCS PARIS B 353 092 489**

**PROCES-VERBAL DE**  
**DES DECISIONS ORDINAIRES**  
**EN DATE DU TROIS MARS**  
**DEUX MIL VINGT-CINQ**

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le 3 mars à dix heures,

Du fait de la vacance de la Présidence de la Société depuis le 8 février 2025, les associés de la Société ADD EQUATION, SAS au capital de € 105 867, se sont réunis au 15 rue Mansart - 75009 PARIS, en Assemblée Générale Ordinaire.

Sont présents, absents ou représentés, selon feuille de présence qui demeure annexée aux présentes :

- Monsieur Franck DELAUNOY,  
Monsieur Olivier PENIGUEL,
- Madame Annie WILLEMIN,
- la SAS SPEST.



L'Assemblée est présidée par la SAS SPEST en l'absence de Monsieur Olivier PENIGUEL.

Les résolutions suivantes sont mises aux voix.

**PREMIERE RESOLUTION**

Les associés constatent, en vertu de l'Ordonnance de référé du Tribunal de Commerce de PARIS du 13 décembre 2024, la vacance de la Présidence de la Société depuis le 8 février 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de nommer Monsieur Olivier PENIGUEL pour une durée d'un an aux fonctions de Président de la Société, en remplacement de Monsieur Franck DELAUNOY, à compter du 3 mars 2025.

Monsieur Olivier PENIGUEL, Président, accepte et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la Loi et les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés présents.

fa le 1/1/2025

g

pen

**ADD EQUATION**  
**SAS d'Expertise Comptable et de**  
**Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867**  
**Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS**  
**RCS PARIS 353 092 489**

**ACCEPTATION DES FONCTIONS**  
**DE PRESIDENT DE LA SAS ADD EQUATION**

**ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**  
**DU 03 MARS 2025 A 10 HEURES**

Je soussigné,  
Monsieur Olivier PENIGUEL  
27 rue Gambetta 94 270 LE KREMLIN BICETRE

propriétaire de ...une... action,  
déclare proposer ma candidature aux fonctions de Président de la SAS ADD  
EQUATION nomination qui est à l'ordre du jour de l'assemblée du 03  
mars 2025

ET dans le cas où l'assemblée des actionnaires déciderait de me nommer  
pour une durée de un an aux fonctions de Président de la société déclare  
accepter les fonctions de Président et n'être frappé d'aucune des incapacités  
ou déchéances susceptibles de m'interdire l'accès à ces fonctions :

Fait à Paris

Le 27 février 2025

*Bon pour acceptation des fonctions de Président*  
*O Peniguel*

(signature précédée de la mention "bon pour acceptation des fonctions de  
Président")